GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIALE DU DOUBS

# Le Bulletin du SIAO

SIAO25 SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DU DOUBS http://siao25.e-monsite.com/

N° 40 Avril 2020

## SDF et coronavirus : sources d'inquiétude et lueurs d'espoir

Le Media Social

*Depuis mi-mars, les associations se sont mobilisées pour mettre à l'abri des milliers de SDF. Le déconfinement ne peut être la fin des dispositifs exceptionnels. Des pratiques nouvelles sont nées de l'urgence. Peuvent-elles inspirer les politiques publiques ?*

Voici un mois, sur notre site, Bruno Morel, le directeur général de l'association Emmaüs solidarité, nous racontait la difficile mise en place du confinement. Comment faire tourner des services indispensables pour les SDF ? Avec quel personnel ? Comment respecter les différents gestes barrière ? Il racontait que l'Agora, lieu d'accueil de jour au centre de Paris emblématique de l'association de l'Abbé Pierre, n'avait qu'un salarié sur les six habituels pour fonctionner…

### Accompagnement à la vie quotidienne

Quelques semaines plus tard, le fonctionnement semble plus rodé. « À l'Agora que fréquentent une centaine de personnes par jour, nous distribuons des produits comme le café à l'extérieur et nous faisons respecter les gestes barrières », se félicite le DG d'Emmaüs. Avec un bon tiers de salariés absents, l'association s'est réorganisée. Les services ont tous été maintenus dans une version allégée. Ici, par exemple, on a supprimé toutes les animations, mais maintenu une partie des accompagnements administratifs. « On se recentre sur l'accompagnement à la vie quotidienne », explique Bruno Morel.

### Détresse psychique

L'association, comme tant d'autres, s'est aperçue que la détresse psychique se développe à vitesse grand V. Une collaboration avec des thérapeutes a permis de mettre en place une plateforme d'écoute joliment baptisée « Co'vies 2020 ». Résidents et personnels peuvent appeler. Le font-ils ? « On s'est aperçu que les gens ne vont pas spontanément appeler. Voilà pourquoi nous travaillons sur la possibilité d'aller vers les gens », poursuit le directeur.

Suite page 4

Retrouvez l'ensemble des bulletins du SIAO sur notre site internet

http://siao25.e-monsite.com/pages/bulletin.html

## Activité du SIAO/115

1198 appels en mars 2020 dont :

- 212 demandes orientées vers les abris de nuit
- 6 orientations vers des hébergements dont 5 suite à des violences.
- 245 appels réorientés vers l'Instance de Régulation
- 13 demandes orientées vers l'hôtel dont 13 suite à des violences

**Dans ce numéro spécial COVID19**

- Violences intra-familiales
- SDF et coronavirus

# Le confinement, un « amplificateur » des violences intrafamiliales

Face à la hausse des signalements de violences intrafamiliales en période de confinement, le gouvernement a lancé une ligne téléphonique nationale à destination de leurs auteurs. Sur le terrain, les associations spécialisées tentent de maintenir l'accompagnement, pour réduire le risque de récidive ou de passage à l'acte.

Chez les auteurs de violences au sein du foyer, le confinement suscite « une angoisse, qui accroît les fragilités psychologiques ou les pathologies et risque de conduire au passage à l'acte », expose Alain Legrand, président de la Fnacav (Fédération nationale des associations et des centres de prise en charge d'auteurs de violences conjugales et familiales). Les addictions, difficiles à gérer dans le contexte actuel, augmentent ce risque. « La violence a toujours à voir avec l'espace », ajoute Elisabeth Perry, psychologue clinicienne et directrice de l'association Terres à vivre, qui accompagne, à Nancy, des auteurs de violences. « La proximité avec l'autre, le fait de ne pas pouvoir sortir pour extérioriser renforcent le sentiment d'être enfermé, et donc les risques. » Le confinement agit comme « un accélérateur, un amplificateur » de situations latentes.

D'autres paramètres s'ajoutent. Françoise Cornil, directrice de l'association Althéa (Alternative thérapeutique à la violence conjugale et familiale), implantée à Dijon, évoque des personnes en instance de divorce qui ont vu leur démarche judiciaire être suspendue, « ce qui est très compliqué à vivre ». Sans compter les enfants : ceux qui sont « maintenus à la maison, sur le fil entre placement en protection de l'enfance ou non, se retrouvent sans école, ni aide aux devoirs ou centre de loisirs… Le malaise des enfants, des parents : tout cela devient explosif », détaille la psychothérapeute. Prévenir la récidive mais aussi les premiers passages à l'acte est plus que jamais nécessaire.

**« On perd un tiers des patients »**

Rares sont les associations dédiées à l'accompagnement des auteurs de violences : essentiellement réunies dans le réseau de la Fnacav, elles sont une trentaine sur tout le territoire. Depuis le début du confinement, chacune a renforcé son dispositif de veille. D'ordinaire, l'équipe d'Althéa encadre des entretiens individuels, des groupes de parole – à raison de 21 séances sur sept mois – et deux après-midi de permanence par semaine. Désormais, une veille téléphonique est assurée tous les jours de 13 h à 19 h. S'agissant des auteurs déjà suivis par l'association, les thérapeutes assurent un contact au moins une fois par semaine. « La dimension du groupe continue d'exister, remarque Françoise Cornil. Certains demandent : comment vont les autres ? »

L'association Terres à vivre a également musclé son dispositif d'écoute, centré sur « un diagnostic clinique et, en fonction des cas, une orientation vers des professionnels du soin ou de l'accompagnement corporel », détaille Elisabeth Perry. Les suivis individuels se poursuivent par mail ou par téléphone. Le travail à distance n'est pas qu'une contrainte : « Ne pas être dans un entretien face à face rend le regard de l'autre moins dérangeant pour les auteurs. Ils se livrent presque plus facilement, avec moins de retenue », remarque la psychologue clinicienne. C'est aussi l'occasion, « pour les éducateurs en milieu ouvert notamment », de découvrir chez les personnes accompagnées des ressources qu'ils ne soupçonnaient pas : « On va apprendre beaucoup de cette période », parie la professionnelle.

Ceci étant, la distance complique la prise en charge. Impossible de travailler sur des traumas par téléphone : « J'ai besoin des signes non verbaux… Ce sera pour plus tard, pour l'instant on fait un travail

**Responsable de la publication** : Jean-Claude PASSIER - GCS25 **Rédaction** : Equipe SIAO

Les contenus ont une valeur informative et sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. IMPRESSION PAR NOS PROPRES MOYENS

de soutien », admet Elisabeth Perry. Nombre d'auteurs disparaissent des radars. « On perd à peu près un tiers des patients », assure Alain Legrand, de la Fnacav, également responsable de l'ALCV (Association de lutte contre les violences), à Paris. Françoise Cornil confirme pour Dijon : certains membres des groupes de parole sont devenus impossibles à joindre. Les thérapeutes de son équipe « émettent l'hypothèse que c'est compliqué pour eux d'avoir un entretien de type individuel et que c'est la dimension du groupe qui leur permettait de parler », explique-t-elle. A l'inverse, « d'anciens patients reviennent », témoigne Alain Legrand, évoquant deux d'entre eux qui ont récemment repris contact avec sa structure parisienne.

Un numéro national, le 39 19

En plus de cette réorganisation, les structures réunies au sein de la Fnacav fournissent une trentaine d'écoutants au numéro national dédié aux auteurs de violences, lancé le 6 avril par le gouvernement. En deux semaines, « nous avons reçu à peu près 250 appels, dont une cinquantaine d'auteurs de violences ; beaucoup de victimes appellent aussi », relate Alain Legrand, à l'initiative du dispositif. Une orientation vers un hébergement d'urgence est proposée, si besoin, pour éloigner du foyer ; des nuitées d'hôtel ont été débloquées. Il s'agit d'éviter la rue, « sinon on peut arriver à des situations psychiques désespérées qui conduisent à des actes suicidaires ou homicidaires », rappelle le président de la Fnacav. L'auteur est orienté vers la structure d'accompagnement la plus proche de son domicile et, si besoin, vers des établissements spécialisés en addictologie, en psychiatrie… « Enfin, l'Etat reconnaît pleinement la nécessité de s'occuper des auteurs », souligne Alain Legrand.

Les appels de voisins, mais aussi de victimes, sont légion sur le numéro national. Elisabeth Perry juge cette visibilité intéressante : « Nombre de victimes ne se reconnaissent pas comme telles. Or appeler le 39 19, c'est déjà se reconnaître comme victime. Cette nouvelle ligne nationale ouvre des pistes », estime-t-elle. En outre, beaucoup de professionnels, en particulier du travail social, appellent. Althéa dédie un après-midi par semaine à l'écoute de la ligne, et Françoise Cordil en témoigne : « Il s'agit de travailleurs sociaux gérant des situations dont la complexité s'est aggravée et qui cherchent comment faire, à qui s'adresser… » De quoi démontrer « ce que nous savions déjà : la plupart des professionnels méconnaissent l'existence de nos associations ».

**Des leçons pour l'après**

Pour la sortie du confinement, Alain Legrand défend la conservation de ce numéro national. Face aux critiques accusant le dispositif d'absorber un budget au détriment de celui accordé aux victimes, le président de la Fnacav rétorque que « ce n'est pas le cas, car on réduit le nombre de victimes ». Les associations espèrent que la période permettra « de sérieuses avancées dans l'idée que la violence ne peut diminuer que s'il y a une protection pour les victimes mais aussi un travail auprès des auteurs », résume Françoise Cordil. L'opinion publique reste à convaincre : « Souvent, il y a une confusion entre écouter et excuser. »

Les structures souhaitent que le regard porté sur les auteurs s'affine. Il s'agit d'éviter de « mettre tout le monde dans le même panier », synthétise Alain Legrand. D'un côté, ceux qui, structurés par la violence, sont « dans le registre de la perversité » doivent être directement orientés vers les services juridiques. De l'autre, ceux pour lesquels la violence est davantage « contextuelle » – mais pas moins condamnable – peuvent être accompagnés. « La compréhension de cette différenciation laisse entrevoir des espoirs. Ceux qui sont dans la souffrance, nous pouvons les aider », insiste Alain Legrand. « Il faut beaucoup de nuance », abonde Françoise Cordil. Pour la psychologue clinicienne, l'après-confinement devra également être l'occasion de renforcer les partenariats avec la psychiatrie, la médecine du travail… « Nous manquons de temps et de finances : avoir des conférences-débats plusieurs fois par an serait très utile », suggère-t-elle. Le besoin de « mieux se connaître, se compléter, approfondir nos pratiques » se fait hautement ressentir.

## « ENGAGE », RÉSEAU EUROPÉEN POUR LES PROFESSIONNELS

La Fnacav est en lien avec le centre de ressources européen « Engage », composé aussi d'associations italiennes et catalanes qui accompagnent des auteurs de violences intrafamiliales. Des outils à destination des professionnels de première ligne (services sociaux, protection de l'enfance, santé) ont été élaborés dans le cadre de ce projet, dont un manuel édité fin 2019. Comment repérer des indicateurs de violence ? Comment parler à l'auteur ? Chez les professionnels revient souvent « la peur de mettre en danger la victime, de prendre en retour de la violence ou d'ouvrir une boîte de Pandore, sans savoir comment orienter la personne », raconte Elisabeth Perry, coordinatrice pour la France. Selon elle, il faut « faire entendre le besoin de programmes spécialisés et de formations », pour les conseillers des services pénitentiaires d'insertion et de probation comme pour les éducateurs en milieu ouvert, « qui sont parfois les seuls à entrer dans la famille ». La psychologue clinicienne a entamé des formations dans le Grand Est, afin d'outiller les professionnels et de « travailler sur leur propre rapport à la violence ».

# SDF et coronavirus : sources d'inquiétude et lueurs d'espoir - suite

### Montée de la faim

Quels ont été les dégâts du coronavirus ? Sur environ 5 000 personnes accompagnées, 75 cas ont été suspectés et 17 hospitalisations ont été effectuées. Pour l'instant, l'association Emmaüs n'a que deux décès à déplorer. Ce qui l'inquiète pour aujourd'hui et demain, c'est la montée de la faim des publics accompagnés (la Fondation Abbé Pierre a permis de financer 75 000 tickets alimentaires de 10 € - lire encadré), mais aussi chez ceux qui ont leur logement. « Ces personnes qui vivaient de l'intérim et de petits boulots, et qui bénéficiaient d'une cantine quasi gratuite pour les enfants se retrouvent sans revenu. »

### Manque toujours de matériel de protection

Cette observation, Florent Guéguen, directeur de la Fédération des acteurs de la solidarité, la reprend à son compte. « Au début, l'aide alimentaire concernait seulement les SDF, observe-t-il. Maintenant, la demande d'aide alimentaire concerne des ménages modestes, parfois monoparentaux. Il va falloir tenir dans la durée, bien au-delà du 11 mai. » (lire notre article sur les mesures gouvernementales). Pour les associations, il faut enfin obtenir du matériel de protection en quantité suffisante. « Actuellement, analyse Florent Guéguen, les structures se débrouillent en commandant des masques en tissu, en récupérant du matériel auprès des collectivités locales. L'État donne des masques au compte-gouttes. »

En termes de méthodes de travail avec le ministère, le responsable associatif affiche une certaine satisfaction. Deux fois par semaine, une audioconférence réunit les principales associations et le ministère. « C'est une sorte cellule de crise », résume Florent Guéguen. Ces échanges ont permis d'arracher des avancées. Cela a d'abord été la prolongation de la trêve hivernale jusqu'au 31 mai.

### Maintenir la trêve hivernale

Pour le Collectif des associations unies pour une nouvelle politique du logement, dont Florent Guéguen est l'un des porte-parole, pas question de se contenter de cela ! Comment imaginer que des personnes fragiles hébergées depuis des mois retrouvent la rue dès juin ? Le collectif qui a rédigé un document sur les « oubliés du confinement » compte demander le maintien de la trêve des expulsions et des hébergements exceptionnels jusqu'en novembre, date du début de la prochaine trêve hivernale. Il milite également pour la création d'un fonds d'urgence pour prendre en charge les loyers des familles modestes.

Merci pour vos remarques et vos contributions
Prochain Numéro courant mai 2020

## Conditions de vie en hôtel

Pendant cette période, l'État a ouvert 9 000 places d'hôtel qui se rajoutent aux 50 000 existantes. Les associations ont tout à fait compris cette décision, mais ne veulent pas qu'elle se prolonge trop longtemps car les conditions de vie sont souvent précaires (chambres de deux ou trois personnes). Manuel Domergue, directeur des études à la Fondation Abbé Pierre, résume la situation : « Soit on remet les gens à la rue, ce qui serait catastrophique, soit on les maintient à l'hôtel avec tous les problèmes que ça pose, soit enfin, on prépare à l'entrée dans un logement. »

## Remettre en route les instances du logement

Le fait que les populations sont réunies et non pas dispersées dans la nature, selon Manuel Domergue, doit être mis à profit pour travailler avec eux, sur une entrée dans un logement ou sur une régularisation. Pour que des entrées en logement aient lieu, il faut, estime Florent Guéguen, que les instances du logement se remettent à fonctionner, ce qui n'est plus le cas depuis le début du confinement. De même, l'examen des demandes de droit d'asile doit reprendre, comme l'ont exigé des juges.

## Équipes sanitaires positives

Maintenant que la perspective d'un déconfinement progressif se précise, le secteur associatif espère cristalliser sur les avancées de la période de confinement. Par exemple, des équipes mobiles sanitaires se sont constituées pour aider à déceler les cas suspects et mettre en place les mesures nécessaires, notamment les tests. « Ces équipes sanitaires constituent une vraie plus-value pour les équipes. Il faut les pérenniser après le coronavirus pour travailler sur le dépistage sanitaire dans les camps, les bidonvilles. »

## Transformer les centres Covid

Et quid des centres Covid qui ont été mis en place en mars pour accueillir les personnes hébergées présentant des symptômes ? Actuellement, il existe 80 centres : ceux qui sont occupés (certaines régions ne présentent pas de cas) le sont à 30 % - 40 %. « Il est important de les garder ouverts tant que l'épidémie est présente. Ensuite, nous proposons de les transformer en centres d'hébergement médicalisé - LHSS ou LAM (1) », suggère le directeur de la Fédération des acteurs de la solidarité. « En fait, poursuit-il, la crise sanitaire a généré des expériences salutaires de rapprochement entre le social et le sanitaire. Continuons sur cette lancée ! »